

Livre blanc

La facture électronique pour les TPE

Le guide pas à pas
d'une transition réussie

Sage

Janvier 2026



Sommaire

Page 4

Pourquoi est-il stratégique de passer à la facture électronique ?

Page 7

Les 6 étapes pour passer sereinement à la facture électronique

Page 9

Sage : le partenaire d'une transition simplifiée

Page 10

À propos de Sage



À partir du 1^{er} septembre 2026, vous devrez être prêt à recevoir toutes vos factures au format électronique. Un an plus tard, en septembre 2027, il faudra aussi les émettre vous-même. Cela peut sembler lointain. En réalité, c'est demain. Et ce changement ne se fait pas en un claquement de doigts : il demande un minimum d'anticipation.

Attendre trop longtemps, c'est prendre le risque de :

- **Bloquer vos paiements** : des factures non conformes, donc refusées.
- **Fragiliser votre trésorerie** : encaissements retardés, trésorerie tendue.
- **Subir des sanctions financières** : amendes pour non-conformité.
- **Perdre la confiance de vos clients et fournisseurs** : personne n'attendra que vous soyez prêt, le marché aura fait sa transition et se tournera vers des TPE conformes.
- **Tout gérer dans l'urgence** : un déploiement précipité, source de stress et d'erreurs.

Bref, repousser la transition, c'est s'exposer à des complications évitables.

La bonne nouvelle ? Si vous commencez dès maintenant, vous avez toutes les cartes en main pour transformer cette contrainte en atout : **plus de temps gagné, une gestion plus simple, une trésorerie mieux protégée et une charge mentale allégée.**

Ce guide est là pour vous montrer, pas à pas, comment réussir cette transition sans stress.

Pourquoi est-il stratégique de passer à la facture électronique ?

• L'assurance d'être en conformité

Vous vous assurez d'être en conformité, et grâce à l'archivage électronique, vos preuves sont accessibles en cas de contrôle : vous évitez sanctions et mauvaises surprises.

15 €

C'est l'amende prévue par facture non conforme, plafonnée à 15 000 € par an. La DGFIP, l'administration en charge des impôts et de la mise en œuvre de la facturation électronique, n'a communiqué aucune mesure de tolérance : le respect du calendrier est donc impératif.

• Réduire vos délais d'encaissement

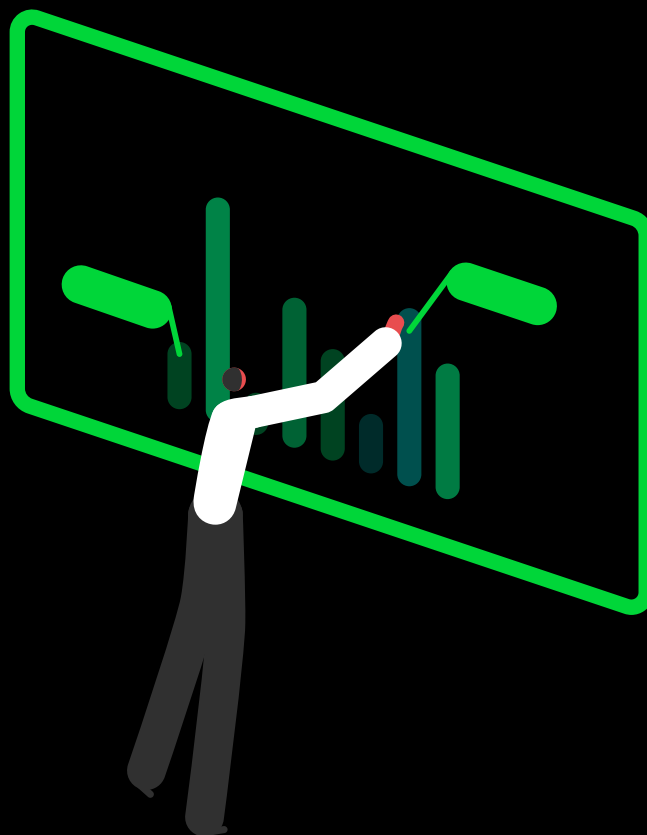
Des factures électroniques normalisées sont traitées plus vite, ce qui réduit les retards de paiement et accélère vos encaissements. Vous gagnez en visibilité et en prévisibilité sur votre trésorerie.

20 %

c'est la réduction moyenne des retards de paiement grâce à la facturation électronique. Soit **4 jours de moins** pour encaisser vos factures.

55 %

des TPE estiment que les retards de paiement ont **un impact critique sur leur trésorerie**.



• Réduire vos coûts administratifs

L'automatisation des factures allège fortement le temps passé sur les tâches de saisie et de suivi. Moins de ressaisies, moins d'erreurs, moins de documents à gérer : vous réduisez directement vos frais administratifs.

13 500 €/an

c'est l'économie réalisée par les petites entreprises européennes en gain de productivité et coûts évités grâce à la facture électronique

10 €

c'est l'économie supplémentaire réalisée sur chaque facture en passant du papier (14 à 20 € à traiter) à l'électronique (1 à 2 €).

- **Sécuriser vos opérations**

Les données sensibles (SIREN, TVA, IBAN) sont vérifiées automatiquement.

Moins d'erreurs, pas de doublons, et une protection renforcée contre les fraudes au RIB.

80%

des petites entreprises ont reçu une facture frauduleuse et près d'une sur deux en a déjà réglé une.

- **Travailler plus facilement avec vos partenaires**

Vos clients traitent vos factures sans complication. Votre expert-comptable gagne du temps et peut se concentrer sur le conseil. Votre banquier dispose de données claires et fiables : un atout pour obtenir un financement plus facilement.

61%

des petites entreprises utilisant la facture électronique constatent une **meilleure collaboration** avec leurs clients, fournisseurs et comptables

- **Alléger votre charge mentale**

Moins de saisies manuelles, moins de documents à retrouver, moins de relances à gérer : la facture électronique vous libère de tâches chronophages et réduit votre pression quotidienne.

37%

des dirigeants de TPE déclarent avoir du mal à équilibrer vie professionnelle et vie personnelle.





- **Vous ouvrir aux technologies de nouvelle génération**

La facturation électronique est plus qu'une obligation, c'est un tremplin vers les solutions de gestion en Cloud, intégrant de nombreuses fonctionnalités expertes, auparavant difficilement accessibles aux TPE : automatisation des tâches, détection d'anomalies, alertes sur les retards de paiement, prévisions de trésorerie grâce à l'IA...

26%

des TPE-PME utilisent déjà des solutions d'IA, selon le Baromètre France Num de septembre 2025. Rester à l'écart de ce mouvement, ce n'est plus seulement retarder sa digitalisation : c'est rester en marge des nombreux concurrents qui ont fait un pas compétitif décisif.

9 petites entreprises sur 10

investissent dans d'autres solutions numériques (cloud, IA, automatisation) après avoir adopté la facturation électronique.

Les 6 étapes pour passer sereinement à la facture électronique

Si ces étapes peuvent être effectuées par ou à l'aide de votre expert-comptable, vous pouvez également vous les approprier.

Étape 1.

Comprendre les bases du passage à la facture électronique

Avant toute chose, prenez connaissance des principes et des obligations liés à la facturation électronique :

- ✓ sur les sites officiels de la Direction générale des Finances publiques (FAQ, site gouvernemental) ;
- ✓ auprès de votre expert-comptable ;
- ✓ sur la page dédiée Sage.

Cela vous permettra d'identifier les échéances, les formats attendus et les plateformes reconnues.

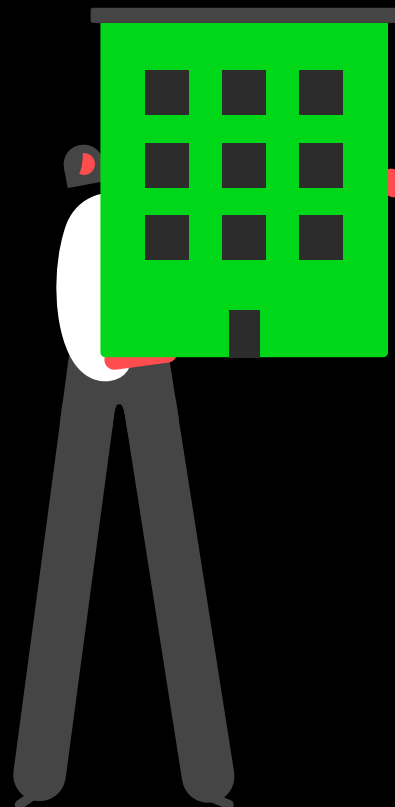
Étape 2.

Échanger avec votre expert-comptable

Prenez rendez-vous avec votre expert-comptable pour coordonner ensemble le passage à la facturation électronique de votre TPE. Présentez-lui les spécificités de votre activité, votre volume de factures entrantes et sortantes, ainsi que vos contraintes de trésorerie pour organiser la transition.



En fin de mois, vos clients tardent à payer et l'URSSAF approche. En discutant avec votre cabinet, vous fixez une règle simple : envoyer les factures le vendredi et activer les relances automatiques. Résultat : vous encaissez plus vite.



Étape 3.

Analyser vos factures

Note : cette phase d'analyse est à effectuer avec ou par votre expert-comptable

Avec l'aide de votre expert-comptable, **analysez vos flux de factures entrantes et sortantes** :

- ✓ l'identité de vos clients : professionnels, particuliers ou entreprises publiques ;
- ✓ le volume et la valeur des factures par type de clients ;
- ✓ les clients prioritaires représentant la part la plus importante de votre chiffre d'affaires ;
- ✓ les cas particuliers : les acomptes, les avoirs et les factures récurrentes par exemple.



Vous calculez que trois clients représentent 50 % de votre chiffre d'affaires. Vous appliquez la facturation électronique d'abord à ces clients : ceux qui comptent le plus pour votre trésorerie.

Étape 4.

Nettoyer votre base de données

Note : cette phase d'analyse est à effectuer avec ou par votre expert-comptable

Harmonisez les champs utilisés sur vos factures

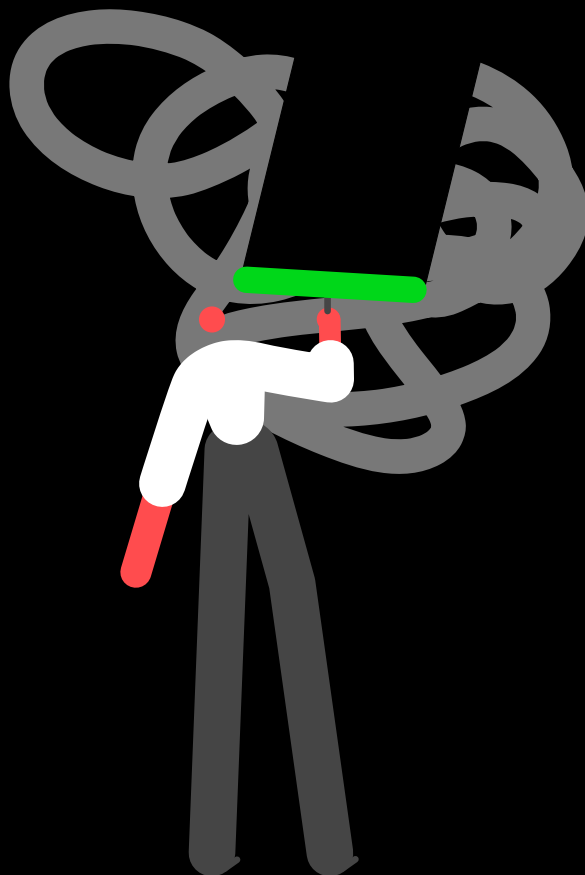
pour tous vos clients (raison sociale, SIRET, numéro de TVA, IBAN, adresse postale, etc.) : ce travail est indispensable pour que les factures soient éditées sans erreur.

Pour cela, vous devez :

- ✓ supprimer les doublons ;
- ✓ compléter les informations manquantes (SIRET, adresse, numéros de TVA intracommunautaires...).



Vous identifiez un client présent en double dans la base de données sous deux raisons sociales différentes. Vous supprimez le doublon et complétez les informations manquantes. Votre expert-comptable peut vous accompagner dans ce travail, car il connaît déjà vos données clients. De même, certaines solutions de gestion intègrent des outils de détection des doublons et de contrôle automatique (SIRET, TVA, IBAN).



Étape 5.

Choisir votre plateforme agréée

Inscrivez votre TPE sur l'annuaire centralisé géré par le portail public de facturation (PPF). Cette inscription est essentielle pour :

- ✓ identifier votre entreprise ;
- ✓ déclarer la plateforme agréée (anciennement PDP) que vous avez choisie pour la réception ;
- ✓ recevoir les factures de vos fournisseurs.



Après inscription, votre fournisseur d'électricité vous retrouve tout de suite et vous envoie ses factures directement dans votre logiciel. Plus de PDF perdu dans les mails ou par courrier.

Étape 6.

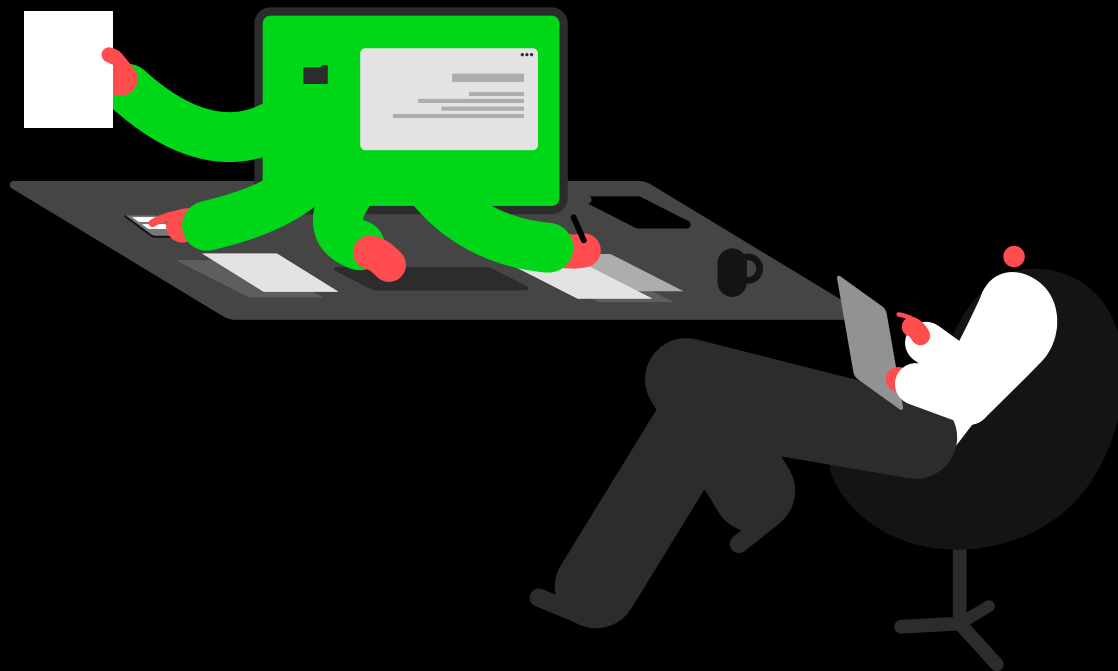
Normaliser les nouveaux process

Avec votre expert-comptable, **déployez la facture électronique pour tous vos clients** via plusieurs actions :

- ✓ définissez les process de correction pour gérer les factures rejetées ;
- ✓ paramétrez les relances automatiques ;
- ✓ suivez des formations (souvent gratuites) avec votre éditeur pour monter en compétences.



Si une facture est rejetée par la plateforme agréée, vous convenez que la correction doit être réalisée par votre expert-comptable. Celui-ci vous explique ensuite l'origine de l'erreur pour que vous ne la commettiez pas de nouveau.



Sage : le partenaire d'une transition simplifiée

Une conformité simplifiée

- **Sage : le tout-en-un de la conformité**

- ✓ Votre logiciel de gestion Sage est déjà conforme dans sa dernière version : il intègre les formats exigés par la DGFIP et les contrôles nécessaires à la validité des factures électroniques.
- ✓ La plateforme agréée (anciennement PDP) par l'État est intégrée nativement à votre solution, sans surcoût ni intervention technique.

- **Une intégration fluidifiée**

Si vous utilisez déjà une solution Sage, le module de facturation électronique est intégré directement, sans nouvelle interface à gérer.

Nouveau venu ? Vous êtes guidé pas à pas, pour une mise en place simple et rapide.

L'opportunité de prendre en maturité digitale

- > **Des process automatisés**

Vous avez accès à Data Clean & Control : cet outil vous permet d'automatiser le nettoyage de votre base de données, la suppression des doublons et la correction des erreurs. Vous avez la garantie de ne rien oublier !

- > **Une traçabilité de A à Z**

Grâce aux solutions Sage, vous pouvez suivre en temps réel le statut de vos factures et automatiser les relances. Vous réduisez le risque de rejet, les délais de paiement et les litiges. Votre gestion comptable devient plus simple !

- > **Vos outils connectés**

Vous pouvez connecter tous vos outils et données (facturation, comptabilité, trésorerie clients, etc.) grâce à Sage. Vos systèmes peuvent ainsi communiquer ensemble et échanger des informations de manière fluide. Les interventions humaines sont réduites à leur strict minimum !

- > **Une porte d'entrée vers de nouvelles technologies**

Les données structurées de la facturation électronique nourrissent d'autres fonctionnalités proposées par Sage : analyse prédictive, automatisation intelligente, intelligence artificielle appliquée à la gestion. Vous basculez vers une nouvelle dimension de gestion.

- > **Une montée en compétences**

Vous avez accès aux dispositifs de formation proposés par Sage et à un support d'aide disponible 24h/24 pour maîtriser tous les aspects de vos outils de gestion. Vous devenez un expert !

À propos de Sage

Sage a pour ambition de casser les barrières afin que tout le monde puisse s'épanouir, à commencer par les millions de petites et moyennes entreprises, les ETI et les experts-comptables que nous accompagnons avec nos partenaires. Nos clients ont confiance en nos logiciels de gestion de finances, de ressources humaines et de paie pour que leurs activités se déroulent en toute sérénité.

En numérisant leurs processus de gestion, nous connectons les entreprises à leurs clients, fournisseurs, collaborateurs, aux banques et aux gouvernements. Notre mission est de simplifier leur quotidien tout en leur apportant nos conseils.

Casser les barrières signifie aussi consacrer notre temps, notre technologie et notre expérience à lutter contre la fracture numérique, les inégalités économiques et la crise climatique.

Sources :

Unlocking Growth : Frictionless Trade for SMEs Powered by E-Invoicing and AI - Sage 2025

Baromètre France Num : Résultats de l'enquête 2025 - France Num - 2025

Enquête de paiement France 2025 - Coface - 2025

Contrat de transformation : Facturation électronique - Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance - 2024

Enquête facture électronique auprès de 3 678 clients Sage - Sage - 2023

Baromètre France Num : Résultats de l'enquête 2025 - France Num - 2025

01 70 73 16 00
sage.com



Sage

© Sage 2026 Tout droit réservé. Société par Actions
Simplifiée au capital de 6 750 000 € - Siège social :
10 place de Belgique, 92250 La Garenne Colombes -
313 966 129 RCS Nanterre - Les informations contenues
dans ce document peuvent faire l'objet de modifications
sans notification préalable.
Création - Rédaction : ITFacto & Forward